

LE DOCUMENT UNIQUE

Prévention & Gestion des Risques

Le **décret du 5 nov. 2001** impose à toutes les entreprises :
« de transcrire et de mettre à jour dans un Document Unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs »

Les **sanctions** prévues sont :

- ⇒ Contravention de 5e classe (1500 € d'amende au plus, sauf récidive 3000 €) si l'employeur ne respecte pas les obligations mise à sa charge ;
- ⇒ Contravention de 3e classe (450 € d'amende au plus) pour manquement à l'obligation de tenir ce Document Unique à la disposition de l'inspection du travail ;
- ⇒ Délit d'entrave dans les entreprises ayant un CE ou un CSHCT, si le CE ou le CHSCT décide de poursuivre l'employeur

Les risques en matière de **Responsabilité** :

En cas d'accident de travail, un document unique incomplet vous exposera à des sanctions plus lourdes :

- ⇒ RC Entreprise : mise en cause en Faute inexcusable,
- ⇒ RC Personnelle du Dirigeant : mise en cause pénale.

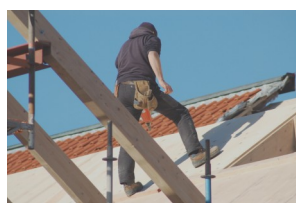


LA solution compétitive & spécialisée

• LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DE CE DOCUMENT COMPREND :

- > **La visite sur site d'un expert-prévention** chargé d'identifier les risques pouvant générer des accidents du travail ou des maladies professionnelles.
- > **L'élaboration du document** avec hiérarchisation des risques et préconisation des actions préventives et curatives. La validation finale se fait sous la seule et entière responsabilité du dirigeant.
- > **Un accès en ligne personnalisé** pour consulter et actualiser le document ; la mise à jour devant être effectuée au moins une fois par an.
- > **L'assistance téléphonique illimitée** pour répondre à vos questions, concernant le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

OFRACAR SOLUTIONS permet ainsi à toutes les PME PMI de satisfaire pleinement à l'obligation légale



LE DOCUMENT UNIQUE



• L'EXPERTISE SUR SITE

- L'expert prend contact avec le responsable du site désigné comme étant le référent sécurité et lui rappelle les enjeux de la nouvelle réglementation. Il procède ensuite à la visite de l'entreprise.
- Cette première phase est aussi l'occasion de rencontrer et de sensibiliser tous les salariés ayant un rôle d'encadrement ou de sécurité (délégué du personnel, comité d'entreprise, CSHCT).
- L'expert observe et analyse les différentes unités de travail. Cette démarche comprend des contacts avec les salariés en place, afin de mieux appréhender leurs tâches et leurs gestes.

• LA RÉDACTION DU RAPPORT DE MISSION

A la suite de cette visite, l'expert rédige un rapport qui comporte :

- La liste des risques identifiés,
- Leur hiérarchisation (gravité, probabilité),
- L'inventaire des mesures de réduction des risques existants,
- Les mesures préconisées à mettre en place.

Un exemplaire du rapport est adressé au chef d'entreprise.

Celui-ci en prend connaissance et apporte ses modifications et ses propositions de planification. Après l'avoir validé, il le signe afin de lui conférer le statut juridique de **Document Unique**.

• LE SUIVI DU DOCUMENT UNIQUE

L'accès sécurisé à l'espace dédié sur le site www.ofracar-solutions.fr permet au chef d'entreprise :

- De planifier des actions visant à réduire voire éliminer ses risques : délai et choix du responsable de la mise en place ;
- De mettre à jour le **Document Unique** une fois les actions réalisées.

• L'ASSISTANCE TELEPHONIQUE ILLIMITEE

- Cette ligne dédiée permet au référent sécurité de bénéficier de l'assistance de nos experts tant pour la rédaction définitive que pour le suivi de leur **Document Unique**

Nb salariés	Mise en place			Renouvellement sans expert			Renouvellement avec expert		
	Prix HT	TVA	TTC	Prix HT	TVA	TTC	Prix HT	TVA	TTC
1 à 5	711 €	139,38 €	850,49 €	182 €	35,67 €	217,67 €	589 €	115,42 €	704,31 €
6 à 15	889 €	174,22 €	1 063,11 €				744 €	145,91 €	890,36 €
16 à 30	1 044 €	204,71 €	1 249,16 €	347 €	68,01 €	415,01 €	878 €	172,04 €	1 049,82 €
31 à 49	1 489 €	291,82 €	1 780,71 €				922 €	180,76 €	1 102,98 €

Tarifs pour un seul site ; si plusieurs sites ou plus de 49 salariés, nous contacter.